

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 81 (1983)

Heft: 8

Vereinsnachrichten: VSVT Verband Schweizerischer Vermessungstechniker = ASTG
Association suisse des techniciens-géomètres = ASTC
Associazione svizzera dei tecnici-catastali

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

journées. J'adresse mes sincères remerciements à tous les organisateurs de cette journée, en particulier l'Institut de génie rural de l'EPFZ et Walter Wilhelm, ancien membre du comité.

- Un autre point fort de cette année fut le voyage en Bourgogne qui s'est déroulé du 15 au 20 mai 1983. Les soixante-six participants garderont un excellent souvenir de cette semaine en Côte d'Or où nous avons découvert des choses fort intéressantes. Certes la gastronomie fut à l'ordre du jour, ainsi que l'aspect culturel, dans cette région si riche en histoire, mais le côté professionnel ne fut pas oublié avec les visites d'un barrage en construction, de travaux de défense contre l'érosion, d'aménagement de vignobles, d'un remembrement lié à de grands travaux (TGV). L'ambiance qui régna durant ces six jours fut magnifique et les participants se sont déjà donné rendez-vous pour une rencontre qui se tiendra après l'assemblée générale du 17 septembre 1983, à 14.00 heures au Restaurant de l'Aigle-Noir, à Fribourg. Une rétrospective plus détaillée sera publiée prochainement dans notre bulletin. Je tiens à exprimer la gratitude de tous les participants au Professeur Regamey, à Hans Gugger et à Hermann Brunner qui ont organisé ce voyage d'une manière impeccable et qui se sont assurés la collaboration de nombreux collègues français et de personnalités politiques très attachantes.
- Durant cette année notre groupe a participé comme d'habitude aux deux assemblées des délégués SIA qui sont chaque fois précédées de la Conférence des présidents SIA. Cette assemblée des délégués représente l'organe suprême de la SIA, compétente pour toutes les décisions importantes de la Société. Lors de l'assemblée du 30 octobre 1982, M. Realini s'est désisté de ses fonctions de président de la SIA et de membre du comité central. Son successeur à la tête de la SIA a été nommé en la personne de M. A. Jakob, Dr ès sc., ing. méc. dipl. EPFZ.

- Sur l'invitation de la Direction fédérale des mensurations cadastrales notre groupe a également participé à une discussion sur une éventuelle révision du règlement pour l'obtention du certificat de technicien-géomètre. Les associations professionnelles concernées vont étudier l'opportunité d'une telle révision et, dans l'affirmative, proposer à la Direction des mensurations d'entreprendre les démarches nécessaires pour la réalisation de cette modification. Lors de cette séance il a été constaté également que l'image traditionnelle de notre profession devait être revue, surtout en fonction des nouvelles techniques de travail.
- Notre comité a également pris position sur un certain nombre d'objets soumis à consultation. Sans vouloir en dresser une liste exhaustive je rappelle ici les sujets les plus importants.
 - a) 2e projet de tarif d'honoraires SIA no 103: suite à la première procédure de consultation, ce projet a été quelque peu remanié et, si tous les partenaires se mettent d'accord, devrait être introduit en 1984.
 - b) Projet de modification de l'examen du brevet d'ingénieur-géomètre: notre comité a donné un préavis favorable à ce projet.
 - c) Révision des statuts de la SSMAF: notre comité n'a pas formulé de remarques concernant ces statuts proprement dits. Par contre il a saisi cette occasion pour proposer au comité central de la SSMAF l'engagement d'une discussion sur la répartition des activités des deux sociétés. La SSMAF est plus orientée vers la mensuration, la formation des apprentis, les tarifs, etc., alors que les activités de notre groupe spécialisé se concentrent sur le génie rural, l'aménagement du territoire et les branches analogues. Il serait utile d'aborder franchement ce problème et éviter le risque d'une dispersion des forces.
 - d) Projet de rapport du groupe de travail «Protection de la nature et du paysage lors d'améliorations foncières»: les opi-

nions des parties en présence divergent passablement, ce qui a nécessité l'élaboration de plusieurs projets de la part du groupe de travail. Le comité a pris position à chaque projet.

2. Groupes de travail

- Le groupe de travail «Remaniement parcellaire et terres affermees» a terminé son rapport qui a été clôturé par la journée d'information mentionnée ci-devant. Le financement du rapport est actuellement assuré et je remercie le Service fédéral des améliorations foncières, la Principauté du Liechtenstein et tous les cantons qui ont contribué à cette réalisation. Mes sentiments de reconnaissance vont également au Président de ce groupe de travail, Heinrich Grob, Directeur de la SVIL, et à tous les membres du groupe, soit MM. Albert Frossard, Pius Guthauser, Emil Hablützel, Ruedi Jeker, Peider Mohr, Simon Wehrli et Walter Wilhelm ainsi qu'à la SVIL.
- La tâche du groupe de travail «Protection de la nature et du paysage lors d'améliorations foncières» est plus délicate et la recherche de compromis impose un rythme différent. Actuellement le projet définitif est bientôt sous toit si bien que la publication de cet ouvrage devrait intervenir dans le courant de l'hiver 83/84. Les membres de ce groupe de travail, et notamment son président, ont droit à tous nos remerciements pour le travail accompli.

3. Effectif

A la fin décembre 1982 notre groupe spécialisé comptait 328 membres individuels et 36 membres collectifs.

En conclusion je veux remercier tous les membres du comité, du secrétariat général de la SIA et les autres collègues qui se sont dévoués durant cette année pour soutenir nos efforts d'une manière ou d'une autre. Dans notre système de milice, cette collaboration est indispensable et toutes ces personnes ont droit à notre gratitude.

Le Président: *J.-P. Meyer*

VSVT/ASTG/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungstechniker
Association suisse des techniciens-géomètres
Associazione svizzera dei tecnici-catastali

Redaktor oder Redaktorin gesucht

Durch die Demission des Redaktors anlässlich der Generalversammlung 1983 muss dieses Amt bis spätestens Ende 1983 neu besetzt werden.

Die Aufgaben des Redaktors sind sehr

vielfältig und vermitteln nebst einem breiten Fachwissen wertvolle Kontakte und Einblicke in das schweizerische Vermessungswesen sowie zu verwandten Berufsorganisationen im In- und Ausland, wie man sie aus beruflicher Tätigkeit wohl niemals gewinnen kann. Über die interessante Tätigkeit des Redaktors gibt Ihnen der jetzige Amtsinhaber, der seinem Nachfolger oder seiner Nachfolgerin eine sorgfältige Einarbeitung in dieses Amt garantiert, gerne Auskunft.

E. Brandenburg, Rankstrasse 33,
8703 Erlenbach, Tel. Privat 01/911 09 64
Geschäft 01/435 53 29.

Sektion Zürich

Am Freitag, 19. August 1983, führen wir um 19.30 Uhr im Restaurant Urania in Zürich

eine Mitgliederversammlung durch. Es werden folgende wichtige Themen behandelt:

- Stellungnahme zum ausgearbeiteten Entwurf «Änderungsvorschläge zum Reglement über die Durchführung der Fachausweise» der Sektion Zürich.
- Stellungnahme zum Entwurf über das neue Ausbildungsreglement für Vermessungszeichnerlehrlinge.
- Stellungnahme zur Broschüre «Berufsbild».

Bei unseren Sektionsveranstaltungen werden Sie aus «erster Hand» über die Verbandspolitik informiert. An unseren Anlässen können Sie mitreden – und so das Verbandsgeschehen beeinflussen. Auch Nichtmitglieder sind zu obiger Veranstaltung freundlich eingeladen.

Vorstand Sektion Zürich

Procès-verbal

de la 53e assemblée générale du 23.4.1983 à Sion

1. Salutations

A 14 h 15 le président central Joseph Cochard déclare ouverte la 53e assemblée générale et au nom du Comité central, il salue les participants et en particulier les invités suivants:

MM. W. Bregenzer, directeur fédéral des mensurations,

J. Hippenmeyer, président de la SSMAF Indermühle, représentant du GP

G. Michlig, géomètre cantonal du Valais Leu, de la FSE.

Les représentants de la presse, les membres vétérans, les membres d'honneur et les membres fondateurs. Le conseiller d'Etat Hans Wyer, du Département des finances du Valais s'est fait excuser ainsi que 7 collègues: MM. Kaiser, Schüller, Narf, Maron, Bickel, Burgener et Bieler.

M. Henri Coquoz, président de la section valaisanne organisatrice, apporte les salutations de sa section et adresse à tous ses vœux pour cette assemblée.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des collègues disparus.

Gerber Ernst, Charrat (VS)

Graf Emile, membre d'honneur et ancien président central, Vevey (VD)

Knuessi Jakob, Winterthur (ZH)

Sella Albino, Genève (GE)

Stäheli Paul, Wettswil (ZH)

La traduction en allemand est assurée par Otto Kunz et en français par Meinrad Monnet.

Un scrutateur est désigné par table.

2. PV de l'assemblée générale de 1982 à Fribourg

Il est adopté à l'unanimité.

3. Rapports annuels

Les rapports du président, du rédacteur, des commissions de l'office de placement et du responsable de Loèche-les-Bains, qui ont été publiés dans le journal sont adoptés à l'unanimité.

Le président remercie les présidents et rédacteurs ainsi que le responsable de l'appartement de Loèche-les-Bains pour le travail accompli.

4. Trésorerie

a) Comptes 1982

Le rapport des vérificateurs qui est lu, donne décharge au caissier et au comité. Les comptes bouclent avec un total de recettes de Fr. 98 578.20 et un total de dépenses de Fr. 97 519.45, soit un solde actif de Fr. 1058.75. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Le président remercie le caissier pour le travail fourni pendant l'année écoulée.

b) Cotisations

Le Comité central propose à l'assemblée générale le maintien de la cotisation à Fr. 72.-, ce qui est admis sans discussion.

c) Budget

Le budget est commenté en détail par le caissier Fritz Heeb. Des collègues romands demandent des explications sur un montant de Fr. 2000.-, augmentation d'inventaire. Il s'agit, dit le président, d'une installation de traduction simultanée. On était d'avis que

cette installation devrait être d'abord testée lors d'une assemblée générale, en pensant qu'il y aurait un gain de temps.

Après une longue discussion, le président met ce point aux voix. A une grosse majorité, l'achat de cette installation est refusée.

Le budget modifié est accepté à une confortable majorité.

d) Loèche-les-Bains

Les comptes annuels sont adoptés.

5. Propositions

Aucune proposition, ni du Comité central ni des sections.

Après la pause, le président donne la parole à M. Michlig, géomètre cantonal du Valais. Celui-ci souhaite aux participants une bienvenue en Valais et félicite la section valaisanne à l'occasion de son jubilé. La section, fondée en 1943 avec comme président Hans Dutli, comptait 9 membres. Elle en compte aujourd'hui 83. Il présente brièvement le canton du Valais avec ses 518 km de frontières et ses 163 communes.

Le président le remercie pour ses aimables propos et donne la parole à M. Bregenzer, directeur fédéral des mensurations. M. Bregenzer le remercie pour l'invitation qu'il a acceptée avec plaisir. A son avis le programme 2000 se poursuit conformément au plan et les crédits nécessaires sont assurés. Dans le cadre de la mensuration parcellaire, 5 communes grisonnes sont mesurées par le système de l'orthophoto. A la fin de l'année, on pourra obtenir les résultats et prendre des décisions sur cette méthode.

Quant au programme REMO, toutes les associations professionnelles peuvent dire leur mot et les résultats seront publiés dans le journal.

Les examens pour le certificat présentent chaque année environ 35% d'échec. Un nouveau règlement doit être préparé en collaboration étroite avec l'association et ses représentants. Le président remercie l'orateur pour son clair exposé.

6. Elections

a) Comité central:

Deux démissions sont annoncées: Alfred Henggeler (TI), Martin Oggier (VS).

Le président remercie ces deux membres très actifs du Comité central pour leur travail et leur remet un petit cadeau. Les collègues Otto Kunz et Gilbert Graf sont réélus par acclamation pour une nouvelle période de trois ans.

La section valaisanne propose Marcel Gruber au Comité central. C'est lui qui s'occuperait de l'appartement de Loèche-les-Bains. La section tessinoise propose Adriano Salm au Comité central. La minorité tessinoise a besoin de ce lien avec le Comité central. Les deux candidats sont élus brillamment par applaudissements.

Rédacteur

A la suite de la démission d'Erich Brandenburg, il n'a pas été possible de trouver un remplaçant. Mais E. Brandenburg est d'accord de rester rédacteur jusqu'à la fin de l'année. L'assemblée à l'unanimité donne compétence au Comité central pour rechercher un rédacteur et lui alloue un montant de Fr. 2000.-. Le rédacteur français, Bernard Jacot est réélu à l'unanimité.

b) Vérificateurs des comptes

La section Aargau propose Harri Theo, qui est élu à l'unanimité.

c) Commissions

Commission du contrat de travail

Sur proposition des sections les candidats Adriano Salm (TI) et A. Nydegger (ZH) sont élus par l'assemblée à l'unanimité.

Formation professionnelle

Sur proposition des sections, Daniel Reute (BE) et W. Sigrist (ZH) sont élus par l'assemblée.

Office de placement

Sur proposition de la section zurichoise, Ali Frei est élu à l'unanimité.

7. Membres vétérans

Les membres suivants sont promus membres vétérans:

| | |
|-------------------------------|----------|
| Bickel Hans (ZH) d'Embrach | excusé |
| Käser Otto (ZH) de Winterthur | excusé |
| Maron Otto (OS) d'Amriswil | excusé |
| Nart Hans (ZH) de Stäfa | excusé |
| Ryf Hugo (OS) de St. Gallen | excusé |
| Schuler Josef (ZS) de Ibach | excusé |
| Witzig Max (ZH) de Stäfa | présent. |

8. Divers

– Le contrat collectif avec la Caisse maladie chrétienne sociale a été dénoncé par elle. Le nouveau contrat prévoit une augmentation des primes de 15 à 20%.

Le Comité central élargi a accordé au Comité central la compétence pour traiter avec la chrétienne-sociale et signer le contrat. Le président demande à l'assemblée de lui octroyer cette compétence, ce qui est fait à l'unanimité.

– M. Wenziker propose de récompenser Willy Affolter pour son travail annuel de préparation aux examens de fin d'apprentissage. Il lui est remis un carton de trois bouteilles de vin à l'étiquette de la section valaisanne, avec remerciements pour son travail.

9. Communication

– L'assemblée générale de 1984 aura lieu les 18-19 mai à Bâle. Le président du Comité d'organisation, U. Affolter, invite d'ores et déjà tous les membres à y participer.

– Mouvement des membres au 22.4.1983

1175 membres

– Membres présents à l'assemblée 109 membres

Le président remercie la section valaisanne et son Comité d'organisation pour cette 53e assemblée si réussie et déclare l'assemblée close à 17 h 00 en souhaitant à chacun une bonne soirée, un bon retour et un au revoir l'an prochain à Bâle. Le secrétaire:

signé: *Martin Oggier*

**VSVT-Zentralsekretariat:
ASTG secrétariat central:**
Riant-Val, 1815 Baugy, Tel. 021/61 21 25

Stellenvermittlung
Auskunft und Anmeldung:

Service de placement
pour tout renseignement:
Ali Frei, Glatthalstr. 100, 8052 Zürich
Tel. 01/216 27 54 Geschäft
Tel. 01/301 02 61 Privat